



Probleme au sein d une regiment

Par **damss06200**, le **04/07/2011** à **09:08**

Bonjour,

Militaire depuis 4 il m est arriver un petit soucis avec mon régiment : en résont de la disparition soudaine de document militaire me consernant un aret de travail suite a des problem de genoux l armée ma condané a passé des jour aux arrêt au sein du regiment (le trou) considerais comme deserteure au vue de la disparition de mon aret maladie

par la suite jai etaient convoqué dans un commissariat pour etre entendu en temp que déserteur j ai été par la suite condaner par un tribunal militaire a 2 mois de prison ferme bien entendu j ai fait apelle de cette décision entre temp je sui retourné au regiment mener ma petite enquete et contrain le chef de corp (colonel) a me signer les document pour expliker ke j ai été déclaré deserteur a tort la cour d'apell m'a acquitté

le probleme c que cela dur depui 2 an et que jai etai agressé physiquement a plusieurs reprise on ma voler tout mon paquetage militaire et menacer de mort si je revenez dans ce regiment je sui donc depui 6 mois en congeé longue maladie avec 2 enfant je ne peut plu me permetre de ne pas travailler

je voulais donc savoir ce quil metai possible de faire pour etre dedomageé par le regiment en question et les atiquer en justice et jaurais besoin de conseil de profesionnelle

cordialement